

ESPACES  
SAADA

LE DROIT AU LOGEMENT DE QUALITÉ



فضاءات  
السعادة

الحق في جودة السكن

# AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 JUIN 2016

ESPACES  
SAADA

فضاءات  
السعادة

الحق في جودة السكن

ESPACES  
SAADA

فضاءات  
السعادة

LE DROIT AU LOGEMENT DE QUALITÉ

الحق في جودة السكن



## AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 JUIN 2016

### AVIS DE REUNION

Les actionnaires de la société **RESIDENCES DAR SAADA S.A.**, société anonyme, au capital de 1.310.442.500,00 DHS, dont le siège social est sis au 277-279, Bd Zerkouni, Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le n° 116417, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège de la société, le 03 Juin 2016, à partir de 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015, et approbation desdits comptes ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, et approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation du résultat net réalisé au 31 décembre 2015 ;
- Allocation des jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2015;
- Renouvellement des mandats de M. Abdelali BERRADA SOUNNI, M. Hicham BERRADA SOUNNI et M. Saad BERRADA SOUNNI en leurs qualités des Administrateurs ;
- Approbation du mandat du président du conseil d'administration ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

Les actionnaires désirant se faire représenter ou voter à distance, en application des articles 131 et 131 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, devront demander un formulaire unique de pouvoir et de vote par correspondance au siège social au plus tard dix jours avant la date de la réunion, ledit formulaire sera également disponible sur le site [www.espacesaada.com](http://www.espacesaada.com), en application des dispositions l'article 121 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de dix jours à compter de la publication du présent avis de réunion, pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

Il est précisé que conformément au 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article 122 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, le présent avis de réunion vaudra avis de convocation automatiquement, dans le cas où aucune demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée, n'aurait été reçue, dans les conditions de l'article 121 de la loi.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 Juin 2016 PROJET DE RESOLUTIONS

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2015, approuve les états de synthèse et les comptes arrêtés à la date du 31 décembre 2015 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 458.452.510,20 DHS.

Elle approuve également l'intégralité des opérations arrêtées par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux administrateurs de la société de leur mandat au titre de l'exercice 2015, et donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats et missions pour le même exercice.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées, relevant de l'article 56 et suivants de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, approuve les conclusions dudit rapport, ainsi que l'intégralité des conventions qui y sont mentionnées.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration du 30 mars 2016, décide d'affecter le bénéfice net au titre de l'exercice 2015 comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2015 :	458 452 510,20
(-) Réserve légale (5%) :	22 922 625,51
= Nouveau solde	435 529 884,69
(+) Report à nouveau antérieur :	454 862 318,76
= Sommes distribuables	890 392 203,45
(-) Distribution des dividendes (≈ 40 % de bénéfice net) :	180 841 065,00
= le solde à mettre en totalité en report à nouveau	709 551 138,45

En conséquence, l'assemblée générale décide de distribuer un dividende global de **180.841.065,00 DHS**, soit un dividende de **6.90 DHS** par action.

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas allouer aux membres du Conseil d'Administration, de montant annuel, à titre des jetons de présence, pour l'exercice 2015.

#### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant conformément aux dispositions légales et statutaires, et sur proposition du conseil d'administration du 30 mars 2016, décide de renouveler le mandat social en tant qu'administrateur de :

- M. ABDELALI BERRADA SOUNNI ;
- M. HICHAM BERRADA SOUNNI;
- M. SAAD BERRADA SOUNNI.

Et par conséquent, l'assemblée générale ordinaire fixe la période de leurs mandats à une durée de six ans, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

#### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant conformément aux dispositions légales et statutaires, prend acte de la décision du conseil d'administration du 30 mars 2016, se rapportant au renouvellement du mandat social de Monsieur Hicham Berrada SOUNNI en tant que Président du Conseil d'Administration de la société, et par conséquent approuve ledit renouvellement pour une durée qui prendra fin à l'issue de la durée de son mandat d'administrateur.

#### HUITIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au président avec faculté de délégation, ainsi qu'à tout porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

## ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers de dirhams

ACTIF	31/12/15	31/12/14
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>187 169</b>	<b>180 368</b>
Ecart d'acquisition	149 834	141 068
Immobilisations Incorporelles	6 236	6 398
Immobilisations Corporelles	29 589	31 893
Immobilisations Financières	1 509	1 009
<b>Actif Circulant</b>	<b>7 471 917</b>	<b>6 666 153</b>
Stocks et Encours	5 493 523	5 273 855
Clients et Comptes Rattachés	742 789	530 868
Autres Créances et Comptes de Régularisation	1 235 605	861 430
<b>Disponibilités</b>	<b>399 545</b>	<b>1 124 597</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 058 631</b>	<b>7 971 118</b>

En milliers de dirhams

PASSIF	31/12/15	31/12/14
<b>Capitaux Propres Part du Groupe</b>	<b>3 760 435</b>	<b>3 469 584</b>
Capital	1 310 443	1 310 443
Prime d'émission	1 107 212	1 107 212
Réserves Consolidées	892 772	645 473
Résultats Consolidés	450 008	406 456
<b>Intérêts Minoritaires</b>	<b>262</b>	<b>94</b>
<b>Capitaux Propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>3 760 697</b>	<b>3 469 678</b>
<b>Provisions durables pour risques et charges</b>	<b>519</b>	<b>378</b>
<b>Emprunts et Dettes Financières</b>	<b>2 481 751</b>	<b>2 650 470</b>
<b>Passif Courant</b>	<b>1 662 201</b>	<b>1 631 665</b>
Fournisseurs et Comptes Rattachés	693 405	594 704
Clients Crédeurs, avances et acomptes	720 489	833 148
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	248 307	203 813
<b>Trésorerie Passif</b>	<b>153 462</b>	<b>218 927</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 058 631</b>	<b>7 971 118</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

COMPTES	31/12/15	31/12/14
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 565 350</b>	<b>1 534 074</b>
* Chiffre d'affaires	1 746 488	1 812 302
* Autres produits d'exploitation	(181 138)	(278 228)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 050 537</b>	<b>1 044 048</b>
* Achats consommés	808 663	788 709
* Impôts et taxes	43 831	54 889
* Charges de personnel	67 582	65 302
* Autres charges d'exploitation	124 384	123 770
* Dotations d'exploitation	6 076	11 378
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>514 813</b>	<b>490 026</b>
Produits Financiers	160 154	176 350
Charges Financières	187 171	203 234
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(27 017)</b>	<b>(26 884)</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREEES</b>	<b>487 795</b>	<b>463 143</b>
Produits non courants	495	14 287
Charges non courantes	13 874	10 699
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>(13 378)</b>	<b>3 588</b>
Impôt sur les résultats	24 421	60 361
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREEES</b>	<b>449 997</b>	<b>406 370</b>
Intérêts minoritaires	(12)	(86)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>450 008</b>	<b>406 456</b>
<b>RESULTAT NET PAR ACTION</b>	<b>17,17</b>	<b>15,51</b>

### TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

	31/12/15	31/12/14	Variation
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>449 997</b>	<b>406 370</b>	<b>43 626</b>
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>			
Dotations consolidées nettes	5 547	11 137	(5 590)
Variation des impôts différés	(1 322)	0	(1 322)
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	14	66	(51)
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>454 236</b>	<b>417 573</b>	<b>36 663</b>
Dividendes reçus	0	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement	(773 762)	(734 893)	(38 869)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(319 527)</b>	<b>(317 320)</b>	<b>(2 206)</b>
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	(3 161)	49 000	(52 161)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	67	110	(43)
Variation d'immobilisations financières	(500)		(500)
Incidences de la variation du périmètre	(10)	(93 557)	93 547
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(3 604)</b>	<b>(44 448)</b>	<b>40 843</b>
Emission de prêts nets des remboursements		(2 949)	2 949
Distribution des dividendes	(167 737)	(75 714)	(92 022)
Augmentation de capital	0	1 035 600	(1 035 600)
Emissions d'emprunts nets des remboursements	(168 719)	46 284	(215 003)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(336 456)</b>	<b>1 003 220</b>	<b>(1 339 676)</b>
Variation de trésorerie (=Somme des Flux)	(659 587)	641 453	(1 301 039)
Trésorerie d'ouverture	905 670	264 217	641 453
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>246 083</b>	<b>905 670</b>	<b>(659 587)</b>

### TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de dirhams

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
<b>Comptes sociaux au 31/12/2013</b>	<b>582 419</b>	<b>740 457</b>	<b>418 505</b>	<b>305 612</b>	<b>2 046 992</b>
Affectation du résultat 2013			305 612	-305 612	0
Distribution par la société consolidante			-75 714		-75 714
Résultat consolidé 2014				406 370	406 370
Augmentation de capital	728 024	398 957			1 126 981
Autres affectations					0
- Frais liés aux augmentations de capital		-32 202			-32 202
- Autres mouvements			-2 843		-2 843
<b>Comptes consolidés au 31/12/2014</b>	<b>1 310 443</b>	<b>1 107 212</b>	<b>645 560</b>	<b>406 370</b>	<b>3 469 584</b>
Affectation du résultat 2014			406 370	-406 370	0
Distribution par la société consolidante			-167 737		-167 737
Résultat consolidé 2015				450 008	450 008
Augmentation de capital					0
Autres affectations					0
- Changement de méthodes			8 767*		8 767*
- Autres mouvements			-188		-188
<b>Comptes consolidés au 31/12/2015</b>	<b>1 310 443</b>	<b>1 107 212</b>	<b>892 773</b>	<b>450 008</b>	<b>3 760 435</b>

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	% Intérêt		Méthode de consolidation
	déc-15	déc-14	
Excellence Immo IV	99,80%	99,80%	Globale
SAKAN COLODOR	100,00%	100,00%	Globale
Résidence Dar Saada V	99,88%	99,88%	Globale
Badalona Immo	100,00%	100,00%	Globale
Résidence Dar Saada IV	97,00%	91,00%	Globale
Saada Cote d'Ivoire	100,00%	100,00%	Globale
Saada Gabon	100,00%	100,00%	Globale
Résidence Dar Saada VII	100,00%	0,00%	Globale



40, Boulevard Anfa - 6<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

Casablanca le 01 avril 2016

**DAR AL KHIBRA**  
100, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca

**Résidences Dar Saada S.A**

**RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE RESIDENCES DAR SAADA S.A**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Résidences Dar Saada S.A et de ses filiales, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 3.760.697** dont un bénéfice net consolidé part du groupe de **KMAD 450.008**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe Résidences Dar Saada S.A au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.



Mostafa Fraiha  
Associé

**Les Commissaires aux Comptes**



Samir AGOUMI  
Associé

## NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

### Une performance opérationnelle en concordance avec les objectifs annuels

#### • Réserve foncière

Résidences Dar Saada poursuit son plan de développement à travers des acquisitions sélectives de terrains. La société a acquis des terrains dans les régions de Casablanca, Martil et Marrakech d'une surface totale de près de 47ha. La société a lancé la marque Palm Immobilier dédiée à l'habitat de standing supérieur et investit donc un nouveau segment à forte demande.

#### Commercialisation

Les préventes de l'année 2015 ont atteint 5658 soit 99% de l'objectif annuel. Le stock d'unités pré-vendus s'élève à près de 14 000 unités soit un chiffre d'affaires sécurisé de 3,9 milliards de dirhams.

#### Production

Les unités achevées lors de l'année 2015 s'élèvent à 7 633 unités. Résidences Dar Saada a mis en chantier durant cette année 6 433 unités.

#### Livraison

La livraison d'unités est maintenue à un rythme soutenu avec 5695 unités livrées, en ligne avec l'objectif annuel et en repli de 5% par rapport à 2014.

### Perspectives 2016

Résidences Dar Saada prévoit un maintien de la progression de son activité avec une croissance élevée. 15% à 20% du résultat de l'année 2016 est à réaliser durant le premier semestre 2016.

#### Réalisations RNPG Vs les perspectives annoncées



### Des résultats en nette croissance et en ligne avec les prévisions

#### Un chiffre d'affaires profitable



Le chiffre d'affaires de l'année 2015, et malgré un recul de 4% par rapport à 2014, a permis au groupe d'atteindre ses objectifs de profitabilité. Le deuxième semestre a compté pour près de 2/3 du chiffre d'affaires de l'année 2015

#### Un résultat d'exploitation en hausse



Le résultat d'exploitation atteint 515 Mdh en 2015 contre 490 Mdh en 2014 soit une croissance de 5%. Le ratio résultat d'exploitation sur chiffre d'affaires s'établit donc à 29,5%.

#### Un résultat net en croissance



Le résultat net en hausse de 11% passant de 406 Mdh en 2014 à 450 Mdh en 2015 soit un ratio de résultat net sur chiffre d'affaires de 25,7 %

### Des fondamentaux financiers solides et sains

#### Un taux d'endettement en amélioration

Le taux d'endettement net\* (tenant compte de l'excédant de trésorerie) s'est légèrement amélioré pour atteindre 37% contre 38% au premier semestre 2015. Fin 2015, l'endettement net de trésorerie s'élève à 2,2 milliards de dhs.

#### Maîtrise des créances clients

Les créances clients s'établissent à 743 Mdh TTC au 31 décembre 2015, soit environ 4,5 mois du chiffre d'affaires.

#### Dividende Proposé

Proposition de distribution de 6,90 dirhams par action.

### Principes et règles de consolidation

#### • Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société Résidences Dar Saada sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

#### • Périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%.

#### • Principaux retraitements

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- les immeubles et biens acquis au moyen de contrat de leasing ;
- les écarts de conversion ;
- les actifs en non valeur ;
- les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs ainsi que résultats internes ;
- l'identification des écarts d'acquisition.

#### • Méthodes de consolidation

L'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées est pris en considération après élimination des opérations réciproques et résultats internes.

#### • Principales méthodes et règles d'évaluation retenues

**Ecart d'acquisition :** l'écart d'acquisition correspond à la différence entre le prix d'acquisition de la filiale et du prix historique du terrain comptabilisé au niveau de la filiale. Etant donné que le prix d'acquisition des filiales correspond à la valeur réelle du terrain au moment de l'acquisition et puisque ces dernières portent toujours des projets en cours de développement, il a été décidé d'amortir cet écart en fonction des livraisons des projets concernés.

**Immobilisations incorporelles :** elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et du fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

**Immobilisations corporelles :** elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation usuelles au Maroc présentées comme suit :

Nature	Durée
Constructions	20 ans
Installations techniques	10 ans
Matériel et outillage	10 ans
Agencement, aménagement et installation divers	10 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans

**Immobilisations financières :** les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provision.

**Les stocks** figurant dans les comptes consolidés sont composés des coûts relatifs aux acquisitions des terrains ainsi que l'ensemble des charges incorporables aux projets suivant la réglementation en vigueur.

**Les créances** sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non recouvrement.

**Les créances et dettes** libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change latents, sont comptabilisés au résultat financier de l'exercice

**Contrats de location financement :** les biens acquis au moyen de contrats de location financement "leasing" font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif.

Selon cette hypothèse :

- les biens ainsi financés figurent à l'actif pour leur valeur au contrat et sont amortis en fonction de leur durée de vie probable ;
- l'encours financier est constaté dans la rubrique emprunts et dettes financières ;
- les charges de location financement sont retraitées en remboursement d'emprunts et charges financières.

**Impôts différés :** Etant donné que le groupe RDS opère dans le logement économique et intermédiaire, il a été décidé que Les impositions différées résultantes des décalages temporaires et des retraitements de consolidation soient calculées au taux d'IS moyen de 15% soit le taux de l'exercice précédent et qui correspond au prorata du chiffre d'affaires imposable sur le Chiffre d'affaires global. Ce taux a été fixé pour une durée de 5 ans à réviser à partir de l'exercice clos le 31/12/2019.

**Produits et charges non courants :** ils comprennent principalement les éléments qui par leur nature, leur non récurrence ne font pas partie des opérations courantes de la société.

## ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015

En dirhams

ACTIF SOCIAL	EXERCICE			EX. PRECEDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net 31/12/2015	Net 31/12/2014
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)</b>	<b>76 058 572,07</b>	<b>45 009 007,89</b>	<b>31 049 564,18</b>	<b>45 397 665,40</b>
Frais préliminaires	57 936 221,98	37 794 971,72	20 141 250,26	32 376 494,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 122 350,09	7 214 036,17	10 908 313,92	13 021 170,74
Primes de remboursement des obligations			0,00	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)</b>	<b>8 804 347,60</b>	<b>2 579 342,89</b>	<b>6 225 004,71</b>	<b>6 382 980,23</b>
Immobilisations en recherche et développement			0,00	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 102 347,60	2 579 342,89	1 523 004,71	2 180 980,23
Fonds commercial	4 702 000,00		4 702 000,00	4 202 000,00
Autres immobilisations incorporelles			0,00	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)</b>	<b>30 315 640,54</b>	<b>12 060 829,41</b>	<b>18 254 811,13</b>	<b>19 412 631,94</b>
Terrains			0,00	
Constructions	17 868 787,49	5 790 701,49	12 078 086,00	12 634 442,77
Installations techniques, matériel et outillage	1 141 612,65	363 214,32	778 398,33	646 563,44
Matériel de transport	234 072,94	173 384,27	60 688,67	51 249,08
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	11 071 167,46	5 733 529,33	5 337 638,13	6 080 376,65
Autres immobilisations corporelles			0,00	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)</b>	<b>258 303 394,62</b>	<b>0,00</b>	<b>258 303 394,62</b>	<b>254 893 394,62</b>
Prêts immobilisés			0,00	
Autres créances financières	1 453 758,96		1 453 758,96	953 758,96
Titres de participation	256 849 635,66		256 849 635,66	253 939 635,66
Autres titres immobilisés			0,00	
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Diminution des créances immobilisées			0,00	
Augmentation des dettes de financement			0,00	
<b>TOTAL I (a+b+c+d+e)</b>	<b>373 481 954,83</b>	<b>59 649 180,19</b>	<b>313 832 774,64</b>	<b>326 086 672,19</b>
<b>STOCKS (f)</b>	<b>4 777 176 018,79</b>	<b>0,00</b>	<b>4 777 176 018,79</b>	<b>4 825 055 389,40</b>
Marchandises			0,00	
Matières et fournitures consommables	752 176 611,70		752 176 611,70	692 300 439,56
Produits en cours	2 255 499 432,37		2 255 499 432,37	3 104 735 159,34
Produits interm. et produits resid.			0,00	
Produits finis	1 769 499 974,72		1 769 499 974,72	1 028 019 790,50
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)</b>	<b>2 317 468 127,09</b>	<b>0,00</b>	<b>2 317 468 127,09</b>	<b>1 702 080 277,08</b>
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	8 274 379,80		8 274 379,80	35 667 672,89
Clients et comptes rattachés	743 183 024,56		743 183 024,56	531 251 727,19
Personnel	391 522,48		391 522,48	10 000,00
Etat	691 073 275,45		691 073 275,45	595 096 246,95
Comptes d'associés			0,00	
Autres débiteurs	867 563 775,81		867 563 775,81	533 011 435,54
Compte de régularisation actif	6 982 148,99		6 982 148,99	7 043 194,51
<b>TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>759 551 642,51</b>
<b>ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>(Eléments circulants)</b>				
<b>TOTAL II (f+g+h+i)</b>	<b>7 094 644 145,88</b>	<b>0,00</b>	<b>7 094 644 145,88</b>	<b>7 286 687 308,99</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>326 025 160,61</b>	<b>0,00</b>	<b>326 025 160,61</b>	<b>352 245 906,90</b>
Chèques et valeurs à encaisser	279 839 737,45		279 839 737,45	199 278 381,04
Banques, T.G & CP	46 140 663,58		46 140 663,58	152 916 254,99
Caisse, régies d'avances et accreditifs	44 759,58		44 759,58	51 270,87
<b>TOTAL III</b>	<b>326 025 160,61</b>	<b>0,00</b>	<b>326 025 160,61</b>	<b>352 245 906,90</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>7 794 151 261,32</b>	<b>59 649 180,19</b>	<b>7 734 502 081,13</b>	<b>7 965 019 888,08</b>

En dirhams

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES SOCIAL	OPERATIONS		Totaux de L'exercice 31/12/15	Totaux de L'exercice Précédent 31/12/14
	Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	3 = 1 + 2	
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises		0,00	0,00	
Ventes de biens et services produits	1 754 670 992,53	1 754 670 992,53	1 813 309 331,99	
Variation de stock de produits	-261 622 773,77	-261 622 773,77	-406 505 669,55	
Immobilisations produites par l'Ese p/elle-même		0,00	0,00	
Subvention d'exploitation		0,00	0,00	
Autres produits d'exploitation		0,00	0,00	
Reprises d'exploitation; transfert de charges	1 251 453,20	1 251 453,20	45 842 693,48	
<b>TOTAL I</b>	<b>1 494 299 671,96</b>	<b>0,00</b>	<b>1 494 299 671,96</b>	<b>1 452 646 355,92</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises		0,00	0,00	
Achat consommés de matières et de fournitures	759 893 595,28	5 051,08	759 898 646,36	721 403 597,84
Autres charges externes	115 527 049,96	52 265,51	115 579 315,47	110 732 437,33
Impôts et taxes	31 467 811,08	468 672,50	31 936 483,58	47 317 373,93
Charges de personnel	67 572 321,99	10 000,00	67 582 321,99	65 301 731,11
Autres charges d'exploitation		0,00	0,00	
Dotations d'exploitation	20 136 411,46	517,50	20 136 928,96	18 918 641,20
<b>TOTAL II</b>	<b>994 597 189,77</b>	<b>536 506,59</b>	<b>995 133 696,36</b>	<b>963 673 781,41</b>
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>499 165 975,60</b>	<b>488 972 574,51</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés		0,00	0,00	
Gains de change	9 794,43		9 794,43	3 386,77
Intérêts et autres produits financiers	30 832 459,10		30 832 459,10	20 783 801,51
Reprises financières; transfert de charges	124 622 027,10		124 622 027,10	150 066 420,99
<b>TOTAL IV</b>	<b>155 464 280,63</b>	<b>0,00</b>	<b>155 464 280,63</b>	<b>170 853 609,27</b>
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts	157 055 819,39		157 055 819,39	184 998 496,03
Pertes de changes	12 508,47	4 782,08	17 290,55	6 424,35
Autres charges financières		0,00	0,00	
Dotations financières		0,00	0,00	
<b>TOTAL V</b>	<b>157 068 327,86</b>	<b>4 782,08</b>	<b>157 073 109,94</b>	<b>185 004 920,38</b>
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-13 377 996,09</b>	<b>-4 177 947,54</b>
<b>VII RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>485 787 979,51</b>	<b>484 822 263,40</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	66 666,67		66 666,67	110 000,00
Subventions d'équilibre		0,00	0,00	
Reprises sur subventions d'investissement		0,00	0,00	
Autres produits non courants	350 100,05	78 667,01	428 767,06	14 070 463,84
Reprises non courantes; transferts de charges		0,00	0,00	
<b>TOTAL VIII</b>	<b>416 766,72</b>	<b>78 667,01</b>	<b>495 433,73</b>	<b>14 180 463,84</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées	81 078,41		81 078,41	111 985,40
Subventions accordées		0,00	0,00	
Autres charges non courantes	13 792 351,41		13 792 351,41	9 890 530,90
Dotations non courantes aux amortiss. et provision		0,00	0,00	
<b>TOTAL IX</b>	<b>13 873 429,82</b>	<b>0,00</b>	<b>13 873 429,82</b>	<b>10 002 516,30</b>
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-13 377 996,09</b>	<b>-4 177 947,54</b>
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>472 410 983,42</b>	<b>480 644 315,86</b>
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>25 726 640,00</b>		<b>25 726 640,00</b>	<b>59 583 270,00</b>
<b>XIII RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>446 684 343,42</b>	<b>421 061 045,86</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>1 650 259 386,32</b>	<b>1 637 680 429,03</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>1 191 806 876,12</b>	<b>1 218 264 488,09</b>
<b>XVI RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>458 452 510,20</b>	<b>419 415 940,94</b>

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)  
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

En dirhams

PASSIF SOCIAL	Exercice 31/12/15	Exercice Précédent 31/12/2014
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital social ou personnel (1)	1 310 442 500,00	1 310 442 500,00
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont vers..		
Moins : Capital appelé		
Moins : Dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 139 413 865,28	1 139 413 865,28
Ecarts de réévaluation		
Reserve légale	63 108 918,83	42 138 121,78
Autres réserves	404 614 776,30	404 614 776,30
Report à nouveau (2)	454 862 318,76	224 153 814,87
Résultat net de l'exercice (2)	458 452 510,20	419 415 940,94
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)</b>	<b>3 830 894 889,37</b>	<b>3 540 179 019,17</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (Ajout) -</b>	<b>2 322 682 048,39</b>	<b>2 642 112 326,33</b>
<b>DETTES DE FINANCEMENT (c)</b>	<b>749 995 875,00</b>	<b>749 995 875,00</b>
Emprunts obligataires	749 995 875,00	749 995 875,00
Autres dettes de financement	1 572 686 173,39	1 892 116 451,33
<b>DETTES DE FINANCEMENT (Ajout) -</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provisions pour charges		
Provisions pour risques		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (a+b+c+d+e)</b>	<b>6 153 576 937,76</b>	<b>6 182 291 345,50</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)</b>	<b>1 427 462 138,28</b>	<b>1 563 422 039,04</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	652 089 241,92	577 014 702,95
Clients créditeurs, avances et acomptes	534 027 341,88	787 386 762,69
Personnel	5 707 318,82	3 839 636,69
Organismes sociaux	2 760 940,94	4 001 836,25
Etat	196 377 248,21	140 644 876,94
Comptes d'associés		12 762 644,00
Autres créances	4 622 884,17	746 700,00
Comptes de régularisation - passif	31 877 162,34	37 024 879,52
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)</b>	<b>519 200,00</b>	<b>377 840,00</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Eléments circulants)</b>	<b>1 196,41</b>	<b>1 196,41</b>
<b>TOTAL II (f+g+h)</b>	<b>1 427 981 338,28</b>	<b>1 563 801 075,45</b>
<b>TRESORERIE PASSIF</b>		
Credits d'escompte		
Credit de trésorerie	145 000 000,00	202 000 000,00
Banques (soldes créditeurs)	7 943 805,09	16 927 467,13
<b>TOTAL III</b>	<b>152 943 805,09</b>	<b>218 927 467,13</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>7 734 502 081,13</b>	<b>7 965 019 888,08</b>

(1) Capital personnel débiteur  
(2) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

En dirhams

ETAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)	Exercice	Exercice Précédent
	1	Ventes de marchandises ( en l'état )
2	Achats revendus de marchandises	
<b>I</b>	<b>= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0,00</b>
<b>II</b>	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>1 493 048 218,76</b>
3	Ventes de biens et services produits	1 754 670 992,53
4	Variation de stocks de produits	-261 622 773,77
5	Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même	
<b>III</b>	<b>- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>875 477 961,83</b>
6	Achats consommés de matières et fournitures	759 898 646,36
7	Autres charges externes	115 579 315,47
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)</b>	<b>617 570 256,93</b>
8	Subventions d'exploitation	
9	Impôts et taxes	31 936 483,58
10	Charges de personnel	67 582 321,99
<b>= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)</b>	<b>518 051 451,36</b>	<b>462 048 522,23</b>
11	Autres produits d'exploitation	
12	Autres charges d'exploitation	
13	Reprises d'exploitation: transfert de charges	1 251 453,20
14	Dotations d'exploitation	20 136 928,96
<b>VI</b>	<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>499 165 975,60</b>

TABLEAU DE FINANCEMENT

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice A	Exercice précédent B	Variations A - B		En dirhams
			Emplois C	Ressources D	
1 Financement Permanent	6 153 576 937,76	6 182 291 345,50	28 714 407,74	0,00	
2 Moins actif immobilisé	313 832 774,64	326 086 672,19	0,00	12 253 897,55	
<b>= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)</b>	<b>5 839 744 163,12</b>	<b>5 856 204 673,31</b>	<b>16 460 510,19</b>	<b>0,00</b>	
4 Actif Circulant	7 094 644 145,88	7 286 687 308,99	0,00	192 043 163,11	
5 Moins passif circulant	1 427 981 338,28	1 563 801 075,45	135 819 737,17	0,00	
<b>= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>5 666 662 807,60</b>	<b>5 722 886 233,54</b>	<b>0,00</b>	<b>56 223 425,94</b>	
<b>7 TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A - B)</b>	<b>173 081 355,52</b>	<b>133 318 439,77</b>	<b>39 762 915,75</b>	<b>0,00</b>	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT		En dirhams
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES	
<b>* AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>310 338 010,90</b>	<b>0,00</b>	<b>362 381 110,54</b>	
* Capacité d'autofinancement		478 074 650,90		438 095 567,54	
- Distribution de bénéfices		167 736 640,00		75 714 457,00	
<b>* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>66 666,67</b>		<b>110 000,00</b>	
* Cessions d'immob. incorpor.					
* Cessions d'immob. corporel.		66 666,67		110 000,00	
* Cessions d'immob. Financ.					
* Récupérations sur créances immobilisées.					
<b>* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)</b>				<b>1 126 980 550,00</b>	
* Augmentation de capital, apports		0,00		1 126 980 550,00	
* Subventions d'investissements					
<b>AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>250 581 964,04</b>		<b>638 647 778,64</b>	
(Nettes de primes de rembourse.)					
<b>TOTAL (I) . RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>560 986 641,61</b>		<b>2 128 119 439,18</b>	
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>					
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>6 571 296,62</b>		<b>100 547 687,53</b>		
* Acquisitions d'imm. incorp.	622 964,00		942 825,20		
* Acquisitions d'imm. corp.	2 538 332,62		5 698 780,27		
* Acquisitions d'immobilisation financières	2 910 000,00		93 552 337,06		
* Augment. des créances immob.	500 000,00		353 745,00		
<b>* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		
<b>* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>570 012 241,98</b>		<b>592 364 189,22</b>		
<b>* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>863 613,20</b>		<b>45 692 193,48</b>		
<b>TOTAL (II) . EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>577 447 151,80</b>	<b>0,00</b>	<b>738 604 070,23</b>	<b>0,00</b>	
<b>III . VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>	<b>0,00</b>	<b>56 223 425,94</b>	<b>1 517 154 834,99</b>		
<b>IV . VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>39 762 915,75</b>	<b>0,00</b>	<b>127 639 466,04</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>617 210 067,55</b>	<b>617 210 067,55</b>	<b>2 255 758 905,22</b>	<b>2 255 758 905,22</b>	

ETAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DEROGATION	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	En dirhams
I. Dérogation aux principes comptables fondamentaux			
II. Dérogation aux méthodes d'évaluation			
III. Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse			

NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	En dirhams
* Changements affectant les méthodes d'évaluation			
* Changements affectant les règles de présentation			

NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>75 194 958,87</b>	<b>863 613,20</b>						<b>76 058 572,07</b>
* Frais préliminaires	57 936 221,98							57 936 221,98
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	17 258 736,89	863 613,20						18 122 350,09
* Primes de remboursement obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 181 383,60</b>	<b>622 964,00</b>						<b>8 804 347,60</b>
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 979 383,60	122 964,00						4 102 347,60
* Fonds commercial	4 202 000,00	500 000,00						4 702 000,00
* Autres immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>27 945 174,35</b>	<b>2 538 332,62</b>		<b>3 116,43</b>	<b>164 750,00</b>			<b>30 315 640,54</b>
* Terrains								
* Constructions	16 773 742,23	1 254 545,26			159 500,00			17 868 787,49
* Installations techniques, matériel et outillage	911 490,33	230 122,32						1 141 612,65
* Matériel de transport	206 355,50	30 833,87		3 116,43				234 072,94
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	10 053 586,29	1 022 831,17			5 250,00			11 071 167,46
* Autres immobilisations corporelles Informatique								
* Immobilisations corporelles								
* Matériel informatique								
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>111 321 516,82</b>	<b>4 024 909,82</b>		<b>3 116,43</b>	<b>164 750,00</b>			<b>115 178 560,21</b>

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissement Immobilisation sorties 3	Cumul d'amortissement exercice 4 = 1+2-3	En dirhams
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>29 797 293,47</b>	<b>15 211 714,42</b>		<b>45 009 007,89</b>	
* Frais préliminaires	25 559 727,32	12 235 244,40		37 794 971,72	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 237 566,15	2 976 470,02		7 214 036,17	
* Primes de remboursement obligations					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 798 403,37</b>	<b>780 939,52</b>		<b>2 579 342,89</b>	
* Immobilisation en recherche et développement					
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 798 403,37	780 939,52		2 579 342,89	
* Fonds commercial					
* Autres immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 532 542,41</b>	<b>3 615 075,02</b>	<b>86 788,02</b>	<b>12 060 829,41</b>	
* Terrains					
* Constructions	4 139 299,46	1 735 139,53	83 737,50	5 790 701,49	
* Installations techniques, matériel et outillage	264 926,89	98 287,43		363 214,32	
* Matériel de transport	155 106,42	18 849,20	571,35	173 384,27	
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	3 973 209,64	1 762 798,86	2 479,17	5 733 529,33	
* Autres immobilisations corporelles Informatique					
* Immobilisations corporelles en cours					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 128 239,25</b>	<b>19 607 728,96</b>	<b>86 788,02</b>	<b>59 649 180,19</b>	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
					Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat nette 8	
Banque Populaire	Bancaire	1 822 546 560,00		50 000,00	50 000,00	31/12/2015	1 830 199 956,99	2 550,00
EXCELLENCE IMMO IV	Promotion Immobilière	1 000 000,00	99,80	20 910 000,00	20 910 000,00	31/12/2015	507 288,87	4 672,76
Residences Dar Saada VII	Promotion Immobilière	10 000,00	100,00	10 000,00	10 000,00	31/12/2015	-842,57	-5 232,97
Residences Dar Saada IV	Promotion Immobilière	3 000 000,00	97,00	2 910 000,00	2 910 000,00	31/12/2015	1 792 182,13	-101 110,60
Sakan Color	Promotion Immobilière	22 388 000,00	100,00	60 477 298,60	60 477 298,60	31/12/2015	21 554 579,73	-108 734,19
Badalona Immo	Promotion Immobilière	1 000 000,00	100,00	92 253 123,64	92 253 123,64	31/12/2015	754 524,02	-87 119,90
Residences Dar Saada V	Promotion Immobilière	80 000 000,00	99,88	79 900 000,00	79 900 000,00	31/12/2015	78 802 818,44	-112 072,66
SAADA COTE D	Promotion Immobilière	169 606,71	100,00	169 606,71	169 606,71	31/12/2015	-628 794,19	-370 430,82
SAADA GABON	Promotion Immobilière	169 606,71	100,00	169 606,71	169 606,71	31/12/2015	-184 557,45	-195 544,69
<b>TOTAL</b>				<b>256 849 635,66</b>	<b>256 849 635,66</b>		<b>102 597 198,98</b>	<b>-975 573,07</b>

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATION			REPRISE			Montant fin exercice
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>								
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								
5. Autres Provisions pour risques et charges	377 840,00	529 200,00			387 840,00			519 200,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>377 840,00</b>	<b>529 200,00</b>			<b>387 840,00</b>			<b>519 200,00</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>377 840,00</b>	<b>529 200,00</b>			<b>387 840,00</b>			<b>519 200,00</b>

TABLEAU DES CRÉANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			Montants représentés par des effets
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et les organismes publics	Montants sur les entreprises liées	
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 453 758,94</b>	<b>859 958,96</b>	<b>593 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	1 453 758,94	859 958,96	593 800,00					
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 317 448 127,09</b>	<b>297 232 886,87</b>	<b>2 020 235 846,22</b>	<b>0,00</b>	<b>15 006 152,37</b>	<b>697 186 856,47</b>	<b>648 360 159,85</b>	<b>0,00</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	8 274 379,80	8 274 379,80	8 274 379,80			929 130,48		0,00
Clients et comptes rattachés	743 183 026,54		743 183 026,54		402 786,47		7 002 786,47	
Personnel	391 522,48		391 522,48					
Etat	691 073 275,45	12 906 899,25	678 166 376,20			691 073 275,45		
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	867 563 775,81	284 325 387,62	583 238 388,19		14 403 365,90	5 184 450,74	661 357 373,38	
Comptes de régularisation - Actif	6 982 148,99		6 982 148,99					

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			Montants représentés par des effets
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et les organismes publics	Montants sur les entreprises liées	
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>2 322 682 048,39</b>	<b>1 804 143 214,35</b>	<b>516 538 834,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Emprunts obligataires	749 995 875							



## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1 Conventions conclues au cours de l'exercice 2015

#### 1.1 Conventions autorisées par le Conseil d'Administration.

##### 1.1.1 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA VII S.A.R.L conclue le 20 février 2015 (Convention écrite) autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015

- Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé dans la filiale et administrateur à RESIDENCES DAR SAADA (RDS)) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

- Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

- Rémunération :

Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

- Produit comptabilisé : MAD 4 048 965,53 (HT).

- Montant comptabilisé à l'actif : MAD 104 211 960,37.

##### 1.1.2 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et SAADA COTE D'IVOIRE conclue le 11 mai 2015 avec effet rétroactif du 11 novembre 2014 (Convention écrite) autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015

- Personnes et sociétés intéressées :

RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

- Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

- Rémunération :

Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

- Produit comptabilisé : Néant.

- Montant comptabilisé à l'actif : MAD 14 603 365,90.

##### 1.1.3 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et SAADA GABON conclue le 11 mai 2015 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 (Convention écrite) autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015

- Personnes et sociétés intéressées :

RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

- Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

- Rémunération :

Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

- Produit comptabilisé : Néant.

- Montant comptabilisé à l'actif : Néant.

##### 1.1.4 Convention de trésorerie intra groupe entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA IV S.A.R.L conclue le 30 mars 2015 (Convention écrite) autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015

- Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Saad BERRADA SOUNNI (associés dans la filiale et administrateurs à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale)

- Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

- Rémunération :

Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

- Produit comptabilisé : MAD 7 432 840,05 (HT).

- Montant comptabilisé à l'actif (Avances et Intérêts): MAD 128 072 294,07.

##### 1.1.5 Convention de trésorerie intra groupe entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA V S.A.R.L conclue le 30 mars 2015 autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015

- Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Saad BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (associés dans la filiale et administrateurs à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA S.A. (associé principal de la filiale).

- Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

- Rémunération :

Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

- Produit comptabilisé : MAD 7 330 117,95 (HT).

- Montant comptabilisé à l'actif (Avances et Intérêts) : MAD 128 260 016,99.

##### 1.1.6 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et EXCELLENCE IMMO IV S.A.R.L conclue le 30 mars 2015 (Convention écrite) autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015

- Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé gérant dans la filiale et administrateur à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

- Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

- Rémunération :

Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

- Produit comptabilisé : MAD 6 145 224,39 (HT).

- Montant comptabilisé à l'actif (Avances et Intérêts) : MAD 66 592 919,36.

##### 1.1.7 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et SAKAN COLODOR S.A.R.L conclue le 30 mars 2015 (Convention écrite) autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015

- Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé gérant dans la filiale et administrateur à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

- Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

- Rémunération :

Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

- Charge comptabilisée : MAD 41 224,20 (HT).

- Montant comptabilisé à l'actif (Avances et Intérêts) : MAD 3 878 831,26.

##### 1.1.8 Convention de location entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT SA et autres filiales du groupe conclue le 30 mars 2015 (convention écrite) autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015

- Personnes et sociétés concernées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Saad BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (administrateurs en commun) et la société Groupe Palmeraie Développement S.A. (actionnaire principal).

- Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention aux termes de laquelle RESIDENCES DAR SAADA S.A loue des locaux auprès du GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT SA et autres filiales du groupe.

- Charge comptabilisée : MAD 1 360 000,00 (HT)

### 2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2015.

#### 2.1 Conventions autorisées par le Conseil d'Administration.

##### 2.1.1 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA IV S.A.R.L conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (Convention écrite)

- Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Saad BERRADA SOUNNI (associés dans la filiale et administrateurs à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA S.A (associé principal de la filiale).

- Nature et objet :

Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RESIDENCES DAR SAADA fournira à RESIDENCES DAR SAADA IV et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré.

- Modalités :

L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et supprime le plafond du montant de la rémunération.

- Produit comptabilisé : Néant.

##### 2.1.2 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA V S.A.R.L conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (Convention écrite)

- Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Saad BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (associés dans la filiale et administrateurs à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

- Nature et objet :

Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RESIDENCES DAR SAADA fournira à RESIDENCES DAR SAADA V et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré.

- Modalités :

L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et supprime le plafond du montant de la rémunération.

- Produit comptabilisé : Néant.

##### 2.1.3 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et BADALONA IMMO S.A.R.L.U conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (Convention écrite)

- Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (gérant de la filiale et administrateur à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé unique de la filiale).

- Nature et objet :

Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RESIDENCES DAR SAADA fournira à BADALONA IMMO et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré.



• Modalités :

L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et supprime le plafond du montant de la rémunération.

• Produit comptabilisé : 5 627 814,30 MAD.

**2.1.4 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et SAKAN COLODOR S.A.R.L conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (Convention écrite)**

• Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé dans la filiale et administrateur à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

• Nature et objet :

Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RESIDENCES DAR SAADA fournira à SAKAN COLODOR et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré.

• Modalités :

L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et supprime le plafond du montant de la rémunération.

• Produit comptabilisé : MAD 783 572,08 (HT).

**2.1.5 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la Convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et EXCELLENCE IMMO IV S.A.R.L conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (Convention écrite)**

• Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (Associé gérant dans la filiale et administrateur à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

• Nature et objet :

Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RESIDENCES DAR SAADA fournira à EXCELLENCE IMMO IV et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré.

• Modalités :

L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et supprime le plafond du montant de la rémunération.

• Produit comptabilisé : MAD 2 005 853,80 (HT).

**2.1.6 Convention de trésorerie intra groupe entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et BADALONA IMMO S.A.R.L.A.U conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif le 1<sup>er</sup> janvier 2014. (Convention écrite)**

• Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (gérant de la filiale et administrateur à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé unique de la filiale).

• Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

• Rémunération :

Les avances consenties par les sociétés contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

• Produit comptabilisé : Néant.

**2.1.7 Avenant du 20 novembre 2014 avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à la Convention de Management Fees entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT S.A conclue le 21 mars 2012 avec effet rétroactif le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (Convention écrite)**

• Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Saad BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (administrateurs en commun) et Groupe Palmeraie Développement (actionnaire principal).

• Nature et objet de la convention :

Assistance par Groupe Palmeraie Développement en matière d'accompagnement stratégique sur l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière.

• Modalités de la convention :

1% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

• Charge comptabilisée : MAD 17 141 008,34 (HT).

• Montant comptabilisé au passif (Provision) : MAD 17 141 008,34 (HT)

**2.1.8 Convention de financement et d'acquisition de terrain entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et DAR SAADA VI S.A.R.L conclue en date du 22 octobre 2014. (Convention écrite)**

• Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (Associé gérant dans DAR SAADA VI et administrateur à RDS).

• Nature et objet :

Déterminer les modalités et conditions de partenariat que les parties ont convenues dans le cadre de l'acquisition et de financement du terrain objet du titre foncier N° 4812/53 sis à Berrechid, Deroua, Douar Wlad Yahya, consistant en un terrain agricole d'une superficie de un hectare quatre vingt deux ares et quarante centiares (1 ha 82 ares 40 ca) environ, sous réserve des opérations topographiques.

• Montant comptabilisé en produit : Néant.

• Montant comptabilisé à l'actif : MAD 5 397 211,46.

**2.1.9 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT S.A conclue le 3 janvier 2008 (Convention écrite).**

• Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Saad BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (administrateurs en commun) et Groupe Palmeraie Développement (actionnaire principal).

• Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

• Rémunération :

Les avances consenties par les sociétés contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

• Produit comptabilisé : MAD 654 562,82 (HT).

• Montant comptabilisé à l'actif (Avances et Intérêts) : MAD 11 498 485,43.

**3 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et n'ayant pas eu d'effet durant l'exercice 2015 (résiliées en 2015).**

**3.1.1 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et EXCELLENCE IMMO IV S.A.R.L conclue le 16 septembre 2013 avec effet rétroactif le 1<sup>er</sup> janvier 2013. (Convention écrite)**

• Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé gérant dans la filiale et administrateur à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

• Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

• Rémunération :

Les avances consenties par les sociétés contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

• Produit comptabilisé : Néant.

• Montant comptabilisé à l'actif : Néant.

**3.1.2 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et SAKAN COLODOR S.A.R.L conclue le 16 septembre 2013 avec effet rétroactif le 1<sup>er</sup> janvier 2013. (Convention écrite)**

• Personnes et sociétés intéressées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé gérant dans la filiale et administrateur à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale).

• Nature et objet :

Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières.

• Rémunération :

Les avances consenties par les sociétés contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

• Produit comptabilisé : Néant.

• Montant comptabilisé à l'actif : Néant.

**3.1.3 Convention de location entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT S.A. conclue le 16 septembre 2013 avec effet rétroactif le 1<sup>er</sup> janvier 2011. (Convention écrite)**

• Personnes et sociétés concernées :

M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Saad BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (administrateurs en commun) et la société Groupe Palmeraie Développement S.A (actionnaire principal).

• Nature et objet :

Il s'agit d'une convention aux termes de laquelle RESIDENCES DAR SAADA S.A loue des locaux auprès du GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT S.A.

• Charge comptabilisée : Néant.

• Montant comptabilisé au passif : Néant.

**3.1.4 Conventions de trésorerie, d'acquisition et de financement de deux terrains conclues entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA IV S.A.R.L (Convention écrite).**

• Personnes intéressées par les conventions : M. Hicham BERRADA SOUNNI, M Saad BERRADA SOUNNI (associés dans la filiale et administrateurs à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA (associé principal de la filiale)

• Nature et objet :

- Détermination des modalités et conditions de partenariat dans le cadre de l'acquisition et de financement des deux terrains 74517/C & 99366/C. Convention conclue en date du 03 décembre 2012 et ratifiée par le conseil d'administration du 10 janvier 2013.

- Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières. Convention conclue en date du 28 décembre 2012 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> Janvier 2012 et ratifiée par le conseil d'administration du 28 mars 2013.

• Rémunération :

Les avances consenties par RESIDENCES DAR SAADA S.A sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

• Produit comptabilisé : Néant.

• Montant comptabilisé à l'actif : Néant.

**3.1.5 Conventions de trésorerie, d'acquisitions et de financements de terrains conclues entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA V S.A.R.L (Convention écrite).**

• Personnes et sociétés intéressées par les conventions :

M. Abdelali BERRADA SOUNNI, M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Saad BERRADA SOUNNI (associés dans la filiale et administrateurs à RDS) et RESIDENCES DAR SAADA S.A. (associé principal de la filiale).

• Nature et objet :

- Détermination des modalités et conditions de partenariat dans le cadre de l'acquisition et du financement du terrain 23926/53. Convention conclue en date du 03 Décembre 2012 et ratifiée par le conseil d'administration du 10 Janvier 2013.

- Détermination des modalités et conditions de partenariat dans le cadre de l'acquisition et du financement du terrain 72449/C. Convention conclue en date du 01 décembre 2011 et ratifiée par le conseil d'administration du 20 Décembre 2011.

- Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières. Convention conclue en date du 28 Décembre 2012 avec effet rétroactif au 01 Janvier 2012 et ratifiée par le conseil d'administration du 28 Mars 2013.

• Rémunération :

Les avances consenties par RESIDENCES DAR SAADA S.A sont rémunérées au taux annuel de 6% HT.

• Produit comptabilisé : Néant.

• Montant comptabilisé à l'actif : Néant.

Fait à Casablanca, le 01 avril 2016

Les commissaires aux comptes

KPMG

KPMG  
M. Mostafa FRAIHA  
Casablanca  
Tél: +212 (0) 5 22 29 33 04  
Tél: +212 (0) 5 22 29 33 05

Mostafa FRAIHA

Associé

DAR AL Khibra

Audit - Organisation - Conseil  
27, Rue Al Balabil - Casablanca  
Tél: 0122 25 43 43 / 25.27.23 - Fax: 0122 25 37 21

Samir AGOUMI

Associé